



SYNDICAT C.G.T.
Du Personnel de Nantes Métropole

8 rue Émile PEHANT

44000 Nantes

☎ 02.40.99.67.66.

☎ 02.40.99.67.67.

☎ 02.40.99.67.68.

Fax : 02.40.99.67.65.

E. Mail :

syndicat.cgt@nantesmetropole.fr

COMPTE-RENDU C.H.S.

Pôle Loire et Sèvre
Le 05 mars 2009

Accidents du Travail

Pour l'année 2008 : 8 accidents déclarés – ce qui fait un total de 190 jours d'arrêts de travail.

La CGT constate que le nombre de jour d'arrêts a augmenté par rapport à 2007

La CGT demande qu'une formation Gestes et Postures soit organisée.

La Direction du pôle a donné une réponse favorable

Le syndicat vous engage fortement à suivre celle-ci.

Formations

En 2008, 88 agents ont été formés ce qui représente 192 jours de formations.

La CGT a demandé à ce qu'une formation « manipulation des Extincteurs » soit organisée pour les agents du site Châtelet.

Locaux

Site du Châtelet

Des travaux d'extensions sont prévues en début d'année 2010 ce qui représentera 60 m² de surface supplémentaire.

La direction a prévue un réfectoire ainsi qu'une amélioration de l'accueil en liaison avec un ergonomiste.

La CGT sera attentive au suivi de ses travaux qui amélioreront considérablement les conditions de travail des agents concernés.

Site de Rezé

La direction du pôle souligne que le bâtiment appartient à la Ville de Rezé, elle doit donc tenir compte de ce fait.

Pour les petits travaux un recensement des demandes va être fait.

Concernant l'agrandissement des locaux un système de modulaire pourrait être étudié.

La CGT restera vigilante sur ses différents points et sur leurs résolutions, car la situation doit rapidement s'améliorer notamment en ce qui concerne la cantine réservée aux agents travaillant sur ce site.

De plus le syndicat a demandé que tous les agents bénéficient de double placard (vêtement propre / vêtement sale) ainsi qu'une amélioration des douches et vestiaires.

Site de Saint-Sébastien

Concernant le coin cuisine, les petits travaux d'amélioration (hotte, radiateur) doivent être remontés par la hiérarchie afin que les réparations puissent être faites.

Un éventuel déménagement vers un autre site est toujours à l'étude, le bail se finissant en 2010.

Il est à noter qu'à ce jour le nombre de douches correspond à la réglementation.

Habillement

La CGT vous informe que de nombreux agents se plaignaient des bandes fluo collées. Elles seront désormais cousues avec renforts intérieurs pour éviter les échauffements.

**Le groupe CHS - CGT restera à votre écoute
et continuera de participer activement
à l'amélioration de vos conditions de travail.**